



PROCES-VERBAL

BUREAU DIRECTEUR – N° 03

Réunion du : **9 Janvier 2020**
à : **10h00**

Présidence : **Bernard BOURILLON**

Présents : **Benoit LAINE – Philippe MANSO – Michel CASSEGRAIN – Bernard JAHIER - Eric JOUBERT – Daniel GIRAUD**

Excusée : **Magali DE BONNEFOY**

Assiste : **Jean-Luc MATHIEU**

CIVILITES

Décès

Le Bureau Directeur,

- informé des décès de :
 - . la grand-mère de Jérôme MONOT, Directeur Technique Régional,
 - . la maman de José GOSSEC, membre de Commissions Départementales,
 - . Vicente ALMONECIL, Dirigeant de l'Entente Bauloise,
- ➔ présente aux familles des disparus ses sincères condoléances et les assure de toute sa sympathie attristée.

Félicitations

Le Bureau Directeur adresse ses plus sincères félicitations et ses plus vifs encouragements pour la suite de la compétition aux clubs de :

- . St Pryvé St Hilaire FC (qualification pour les 1/16^{ème} de finale de la Coupe de France)
- . US Orléans Loiret Football (qualification pour les 1/16^{ème} de finale de la Coupe de France Féminine et 1/32^{ème} de finale de la Coupe Gambardella).

COMITE DIRECTEUR

En raison du déroulement du match de Coupe de France St Pryvé St Hilaire FC / AS Monaco comptant pour les 1/16^{ème} de finale de la Coupe de France le lundi 20 janvier prochain à 20h55 au Stade de La Source, la réunion du Comité Directeur du District, initialement prévue à cette même date est reportée au lundi 27 janvier 2020 à 18h00.

SERVICE COMPTABILITE

Le Président Bernard Bourillon rappelle les conditions conventionnelles de mise à disposition par la Ligue Centre Val de Loire d'Estelle Grillon au service Comptabilité du District du Loiret sur la base de 3 jours par semaine.

Il évoque les perspectives d'évolution du poste au regard des différents échanges intervenus lors de réunions des Présidents Ligue/Districts.

Le Bureau Directeur décide le statu-quo de la situation jusqu'au terme de la mandature avant d'envisager le cas échéant une modification des accords en cours.

DEMANDE D'HONORARIAT

Le Bureau Directeur,

- prend connaissance de la demande de nomination honorifique au titre de membre honoraire du District, exprimée par Jacky Fortepaule, ancien Président du District,
- **décide** de mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité Directeur, la requête formulée.

ARBITRAGE

- Correspondance de Eric Borghini, Président de la Commission Fédérale des Arbitres relative à l'aide au recrutement d'arbitres dans les clubs : pris note.
- Suspension de joueurs - participation à des activités d'intérêt général : le Bureau décide de se conformer stricto sensu aux textes réglementaires fédéraux en vigueur appliqués en la matière.

F.A.F.A.

Le Bureau Directeur prend acte de la recevabilité du dossier déposé par le District au titre du F.A.F.A. – chapitre « Transport » et de l'aide fédérale de 18.000 € d'une part, et de celle de la Région de 12.000 € d'autre part, attribuées à cet effet.

Remerciements.

PREVENTION DES VIOLENCES SEXUELLES ET NUMERIQUES

Le Bureau Directeur,

- prend connaissance d'un courriel du Président d'un club loirétain décrivant des agissements douteux d'un dirigeant de club,
- ➔ décide de diligenter une enquête interne et de transmettre le dossier à la Ligue Centre Val de Loire dans le cadre des instructions ministérielles établies en l'espèce.

PARTENARIAT

Bernard Bourillon rappelle les conditions de partenariat conventionnellement établies entre le District et l'équipementier Sport 2000.

Un rendez-vous avec les représentants de l'établissement sera organisé au siège de Sport 2000 le lundi 27 janvier 2020 à 14h30 pour établir un bilan des accords convenus au titre de l'année 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00.

Le Président
BOURILLON Bernard



PUBLIE LE 10.01.2020